

## Une grotte à *Ursus Spelaeus*, à Tanay sur Vouvry (Valais)

par Jean-Christian SPAHNI

---

### Note préliminaire

La région de Tanay n'est pas connue seulement par une flore qui compte des espèces rares, mais aussi par sa géologie. Le Grammont et ses environs ont fait l'objet de plusieurs travaux qui honorent surtout les savants et étudiants de l'Université de Lausanne, au nombre desquels figure le regretté professeur Elie Gagnebin.

Le Grammont et les montagnes avoisinantes montrent des exemples frappants de ce que peut produire l'érosion. Nous pensons à ce lapiaz typique, qui s'étend entre le Mont-Gardy et les Jumelles. Dans la même contrée, on rencontre d'innombrables trous ainsi que des cavernes dont quelques-unes sont vastes et présentent une belle architecture.

Il est probable que le nom de Tanay soit un dérivé de tanne, qui signifie grotte dans le langage populaire.

Jusqu'à l'été dernier, ces cavernes n'avaient encore jamais été fouillées. Persuadés qu'elles devaient renfermer d'intéressants vestiges, nous décidâmes de les étudier.

Nos premières recherches ont porté sur deux des plus importantes.

Ces grottes s'ouvrent sur la paroi sud de la Grande-Jumelle, à une altitude de 1735 mètres. Leur orifice se voit très bien depuis le chemin qui, de Tanay, conduit dans le haut Tanay, peu après que celui-ci ait fait plusieurs tournants.

Les deux cavités sont réunies par un boyau.

La première, la plus considérable, débute par un porche immense, de 7 m. de haut et d'une largeur, à la base, de 6 à 10 m. Le sol est incliné vers le haut. A 12 m. de l'entrée, le plafond s'abaisse jusqu'à 1 m. du sol, puis se relève. A cet endroit, à gauche, prend naissance un boyau très humide, dont le plancher est en pente, et qui devient rapidement impénétrable.

Un peu plus loin se dresse un petit mur, édifié par les bergers dans le but d'interdire au bétail l'accès de la grotte<sup>1</sup>.

A partir de cette construction, la caverne se transforme en un couloir étroit, triangulaire, dont la largeur varie entre 1 m. 50 et 2 m. Le sol y est encore plus incliné que dans le porche. Le plafond, ou plutôt le sommet du triangle, se maintient à une hauteur de 3 m. à 3 m. 50. Mais en deux endroits, il cède la place à des cheminées verticales dont on ne peut voir le fond. En période de pluies, une certaine quantité d'eau tombe de ces cheminées.

A une trentaine de mètres, la voûte s'abaisse brusquement, laissant tout juste assez de place pour qu'un homme puisse passer. Après quoi, on se trouve en face d'un obstacle sérieux. Il s'agit d'un énorme bloc, tombé de la voûte, d'une longueur totale de 5 m., en forme de pyramide, et qui s'étend sur toute la largeur du boyau. La surface du bloc n'est qu'à 0 m. 60 du plafond. Cette pierre marque le point où la grotte cesse de monter ; elle repose sur une esplanade à laquelle fait suite un « à-pic » de 7 m. Une corde est indispensable pour le franchir ; il donne accès à un boyau, d'une longueur totale de 16 m. et d'une largeur de 0 m. 80 à 1 m. 50. Le sol est incliné vers le bas. La grotte se termine par des fissures impénétrables.

L'étranglement du boyau, par suite de la chute de pierres de la voûte, a produit la formation de chambres supérieures qui se trouvent au-dessus de la partie terminale de la caverne. Leur plancher est instable ; on aperçoit même au travers le véritable plancher de la grotte. Une cheminée verticale, d'où l'eau ruisselle, s'ouvre juste avant la fin du boyau.

L'orientation générale de cette grotte est une ligne nord-sud.

La seconde caverne est plus petite ; sa longueur totale ne dépasse pas 17 mètres.

Le porche, de 3 m. 50 de haut et 6 m. de large à la base, est suivi d'un boyau d'une largeur moyenne de 3 m. A 10 m. de l'entrée, le plafond s'abaisse et se relève bientôt pour demeurer à une hauteur de 3 m. environ. La grotte a une orientation nord-ouest-sud-est.

Le canal de communication entre les deux grottes mesure 13 m. de long. Sa voûte, largement arrondie — elle a en moyenne 5 m. à la base — ne s'élève pas au-delà de 1 m. 20 du plancher ; c'est dire qu'il faut ramper pour traverser ce couloir. Un étroit boyau, très humide, prend naissance dans la paroi sud du couloir.

---

<sup>1</sup> Les indigènes nous ont appris que le porche avait autrefois servi de refuge temporaire aux bergers et à leurs troupeaux.

L'un des orifices du canal de communication donne accès au porche de la grande grotte alors que l'autre orifice s'ouvre au fond de la petite grotte.

\* \* \*

Nos fouilles se sont étendues sur trois campagnes, l'une au mois de juin, la seconde au mois de juillet et la troisième — la moins longue — au mois de septembre 1949.

Nous avons commencé par creuser, dans le porche de la grande grotte, une tranchée longitudinale, orientée suivant l'axe de la cavité, et mesurant, à partir de l'entrée, une longueur de 10 m., une largeur de 1 m. et une profondeur de 1 m. 20. A certains endroits, nous sommes allés jusqu'au plancher de la grotte (de 1 m. 30 à 1 m. 50).

Une tranchée transversale, qui coupe par le centre la tranchée longitudinale, a également été creusée ; ces deux ouvrages sont de dimensions identiques. Du côté droit, la tranchée transversale va jusqu'à la paroi, mais à gauche de gros blocs éboulés nous ont empêché de la continuer jusqu'à l'autre paroi.

La coupe ainsi obtenue nous a donné les résultats suivants :

1. de la surface jusqu'à 20-30 cm. de profondeur, se trouve une couche composée d'éléments tombés de la voûte (gros et petits cailloux) et de terre de couleur beige. A ce niveau déjà, on rencontre quelques fragments d'os d'ours des cavernes, de dimensions très petites ;

2. la couche à ours, proprement dite, de couleur brun-roux, commence à partir de 30-40 cm. de profondeur et se continue jusqu'au plancher.

Aucun des os que nous y avons recueillis n'était entier ; tous sont plus ou moins brisés, la plupart l'étant même à tel point qu'il ne nous a pas été possible de les identifier. Parmi les multiples fragments récoltés, nous avons toutefois été en mesure de reconnaître :

une tête de fémur,  
une molaire supérieure gauche (P 4),  
une incisive supérieure,  
une dent de lait (canine),  
un fragment de molaire fortement usée,  
plusieurs fragments de canines,  
une troisième phalange,  
un fragment de mâchoire inférieure,  
un fragment d'humérus,  
des fragments de vertèbres et d'os longs.

Les os, d'un brun-noirâtre à brun-rougeâtre, sont lourds et fortement fossilisés.

La couche à ours n'occupe pas tout le porche de la grotte. Elle s'étend, depuis l'entrée, jusqu'à environ 6 m. à l'intérieur. Au-delà, elle est remplacée par une terre grise, qui ne contient aucun élément osseux. Venant du fond de la grotte, cette terre tend de plus en plus à recouvrir la couche à ours qu'elle pousse au dehors.

Les fragments osseux sont particulièrement abondants dans une zone qui, entre 3 et 5 m. à partir de l'entrée, occupe toute la largeur du porche. En avant, la terre, lessivée par les pluies, est sablonneuse et pauvre en débris osseux.

La terre à ours présente des colorations variées, dues à la présence de minéraux tels que le manganèse dont on retrouve les traces sur les os.

3. Argile de fond, mince couche blanchâtre, qui tapisse le plancher de la cavité.

\* \* \*

Nous avons encore effectué divers sondages après le mur et le long du boyau, mais ils sont demeurés infructueux. En revanche, nous avons trouvé, à la surface du sol, entre le mur et la pierre tombée, un grand nombre d'ossements que nous sommes en train de déterminer. Nous avons déjà reconnu : le Mouton, la Chèvre, le Porc, le Bœuf et la Vache.

Sur le sol de la partie terminale de la grotte, nous avons recueilli des ossements de Porc, de petits Rongeurs (Musaraignes, Campagnols), de Cheiroptères et d'Oiseaux.

Enfin, des ossements ont également été découverts en surface, dans le porche de la grande grotte et dans le canal de communication. Il s'agit d'animaux domestiques (Mouton, Chèvre, Porc et Bœuf) ainsi que d'Ours brun et de Cerf.

Des sondages effectués dans le canal de communication ont montré que ce dernier était constitué par une couche supérieure d'environ 40 cm. d'épaisseur, stérile, et d'une couche profonde, dans laquelle nous avons trouvé d'infimes fragments osseux.

Chose curieuse, la petite grotte est stérile. La tranchée que nous avons creusée n'a rien fourni. Cette cavité semble être uniformément remplie d'une terre identique à celle qui envahit la grande grotte.

\* \* \*

La découverte d'ours des cavernes dans la région de Tanay constitue un jalon de plus sur la carte de distribution de cet animal qui vécut, durant le Moustérien, avant la grande glaciation würmienne.

Les recherches actuellement en cours, l'examen des ossements et des échantillons de terre récoltés, apporteront sans doute de nouvelles indications.

Ajoutons encore que cette trouvaille offre beaucoup d'analogie avec celle faite par MM. A. Jayet et E. Constantin, dans la grotte des Dentaux, aux Rochers-de-Naye, qui a livré de l'ours des cavernes et des ossements d'autres animaux<sup>1</sup>.

L'analogie est d'autant plus intéressante que les grottes de Tanay et des Dentaux se trouvent à peu près à la même altitude et assez proches les unes des autres puisqu'elles ne sont séparées que par la fosse du Léman.

---

<sup>1</sup> A. Jayet et E. Constantin. *Résultats préliminaires des nouvelles fouilles dans la caverne à Ursus spelaeus des Dentaux aux Rochers de Naye (Canton de Vaud)*. *Annuaire Soc. suisse Préhist.* 36 (1945) p. 94.